



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation
Bilan de compétences

CATALOGUE DE FORMATIONS

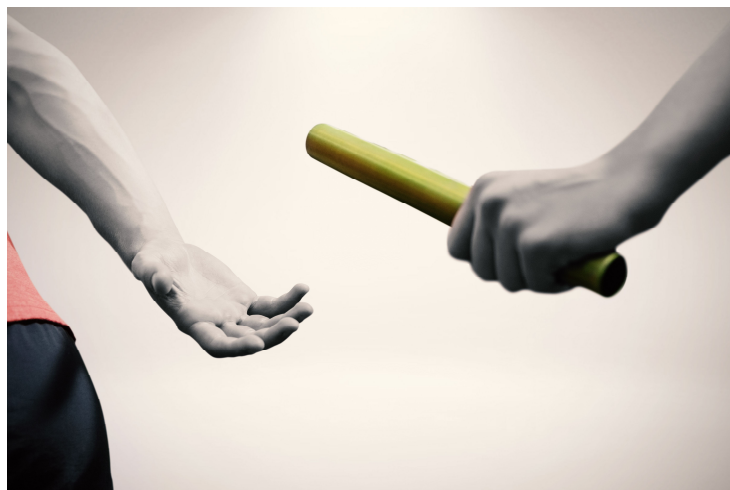
SOMMAIRE :

- LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE page 2
- ANALYSE FINANCIERE ET PILOTAGE D'ACTIVITE page 34

Académie du Dirigeant se tient à votre disposition pour toute les demandes de formations des dirigeants et futurs dirigeants d'entreprises www.academiedudirigeant.com

La transmission d'entreprise

Qu'elle soit familiale ou à un tiers, une transmission d'entreprise s'anticipe ! Cette formation vous permet de mieux vous préparer pour transmettre dans des conditions optimales votre entreprise, tant sur le plan financier, que fiscal et patrimonial.



TRANSMISSION D'ENTREPRISE

2 jours

Objectif :

Comprendre les modalités d'une transmission familiale d'entreprise ou d'une cession afin de mieux l'anticiper. Connaître les conséquences juridiques, financières et fiscales d'une transmission d'entreprise

JOUR 1

Module 1 : objectif à l'issue de ce module : comprendre la différence entre une cession de fonds de commerce et une cession de parts ou de titres de société

Que transmet on ? (2 heures)

- Un fonds de commerce ou une entreprise individuelle artisanale ?

- Des parts ou titres de société d'exploitation ?
- Des parts ou titres de holding ?
- Impact sur le montage juridique et financier pour le cédant et pour le repreneur

Module 2 : objectif à l'issue de ce module : comprendre l'importance de l'anticipation lors d'une transmission familiale et bénéficier des avantages fiscaux du Pacte Dutreil

La transmission familiale de l'entreprise (3 heures)

- La donation de l'entreprise : conséquences fiscales et patrimoniales
- Pacte Dutreil et impact sur la fiscalité
- Donner en présence de fratrie
- Le FBO

Module 3 : objectif de ce module : Apprendre à préparer concrètement son entreprise à la cession

Anticiper la transmission : préparer l'entreprise à la transmission (2 heures)

- Rétroplanning d'une transmission réussie
- « Dépoussiérer », mettre de l'ordre dans l'entreprise et dans sa comptabilité
- Lever tous les freins à une future acquisition de l'entreprise

JOUR 2

Module 4 : objectif de ce module : comprendre le mécanisme des plus-values pour la cession d'une entreprise individuelle à l'impôt sur le revenu (IR)

**Les plus-values de cession d'une entreprise individuelle (à l'IR)
(1 heure)**

- Le régime de droit commun
- Les abattements spécifiques

Module 5 : objectif de ce module : comprendre le mécanisme des plus-values pour la cession des parts ou titres d'une entreprise à l'IS

Les plus-values liées à la cession de titres de société (à l'IS) (2 heures)

- Le régime de droit commun
- Les abattements spécifiques

Module 6 : objectif de ce module : comprendre le fonctionnement d'une holding et son utilité lors de la transmission d'une entreprise

La holding (4 heures)

- Holding animatrice ou passive
- Le LBO
- L'OBO
- Plus-value en report
- Apport cession
- Quote-part pour frais et charge
- Transformer sa holding en holding patrimoniale

Durée de la formation :	14 heures 2 jours
Public visé :	Dirigeants d'entreprises ou toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en transmission d'entreprise
Nom du formateur :	Michèle ESPILONDO
Qualification du formateur :	Formatrice expérimentée (expérience bancaire de 20ans, diplômée Master 2, consultante auprès des Dirigeants d'entreprise)
Lieu de formation :	A définir (possibilité de formation sur site)
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun prérequis pour cette formation
Objectifs de la formation :	Comprendre les modalités d'une transmission familiale d'entreprise ou d'une cession Anticiper les conséquences de la transmission Appréhender les conséquences juridiques, financières et fiscales d'une transmission d'entreprise
Modalité :	Présentiel
Délai d'accès :	Entre la signature du contrat ou de la convention et la prestation de formation, un délai minimum d'un mois et maximum de 1an est possible.
Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les	En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle

<p>périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :</p>	<p>permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir les notions de la formation.</p> <p>La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.</p>
<p>Contact :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u> Mail : mich_marini@hotmail.com Tel : 06 99 02 63 43</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Moyens Pédagogiques :</p>	<p>Méthodes expositive, transmissive, et magistrale</p>
<p>Moyens Techniques :</p>	<p>Documents écrits (support formation), exemples de bilans et de comptes de résultats anonymes</p>
<p>Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :</p>	<p>Aucun travail en amont de la formation n'est demandé au stagiaire. Des cas pratiques seront travaillés pendant la journée de formation</p>
<p>Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :</p>	<p>Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 48h à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.</p>
<p>Handicap :</p>	<p>Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.</p> <p>Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p>

	Cependant certains types de handicap peuvent rendre impossible l'apprentissage du domaine ici étudié.
Prix	1900 € TTC TVA non applicable : art.293 B du CG Nous contacter pour les modalités de règlement

Analyse financière et pilotage d'activité

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en comptabilité afin de mieux comprendre votre bilan et diagnostiquer vos axes d'amélioration ?

Vous souhaitez améliorer votre rentabilité et piloter votre activité pour ne plus « subir » votre bilan ?

Cette formation est faite pour vous !

En 2 jours seulement vous serez capable d'identifier les points clés d'une liasse fiscale, de déchiffrer et interpréter vos soldes intermédiaires de gestion, d'appréhender vos problématiques de fonds et besoin en fonds de roulement, et de mettre en place votre politique de suivi et de pilotage d'activité !

Satisfaction garantie grâce à la personnalisation de notre formation : vous bénéficiez d'une formation personnelle correspondant à vos besoins.

Petit plus de notre formation :

- ***Vous bénéficiez gratuitement d'un entretien de suivi 6 mois après votre formation afin d'analyser ensemble ce que vous avez pu mettre en place dans votre entreprise !***



PROGRAMME DETAILLE

Analyse financière et pilotage d'activité

1 jour

Objectif :

Etre capable de lire et d'analyser une liasse fiscale et de mettre en place un suivi opérationnel de pilotage d'activité dans son entreprise

Quizz de démarrage : évaluation du niveau globale avant la formation

Module 1 : Analyse financière

Objectif de ce module : comprendre et analyser une liasse fiscale, calculer les principaux ratios et chiffres clés sur un bilan et sur un compte de résultat et les interpréter

Présentation de la liasse fiscale : 1 heure

- Le réel simplifié
- Le réel normal

Le bilan en détail : 2 heures

- La notion de Fonds de Roulement
- La notion de Besoin en Fonds de Roulement
- Détecter les risques
- Financer un besoin (crédit, affacturation, découvert...)

L'analyse du compte de résultat détaillé : 2 heures

- Les SIG
- Analyser les évolutions d'une année à l'autre

Evaluation de ce module : exercices tout au long du module

Le financement 2 heures

- Comprendre le besoin de financement du BFR
- Comprendre le besoin de financement d'investissement
- Le crédit bail

Analyse financière et pilotage d'activité

2^{ème} jour

Module 2 : Pilotage d'activité

Objectif de ce module : comprendre les principaux indicateurs et leur pertinence, être en mesure de réaliser un tableau de suivi ou d'utiliser un outil de suivi et de pilotage opérationnel

La méthode : 2h30

- Travailler en mode analytique
- Analyse coûts directs et indirects
- La masse salariale (coût de revient)

Le suivi : 1h30

- Tableau de bord de suivi / reporting
- Choisir et interpréter ses indicateurs

Créer son propre tableau de suivi en fonction de ses besoins : 2 heures

- Comprendre son propre besoin
- Créer son outil de suivi

Evaluation de ce module : exercices et questions pendant la formation

QUIZZ final : évaluation des acquis durant la formation

Durée de la formation :	14 heures (2 jours)
Public visé :	Dirigeants d'entreprises ou toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en analyse financière et lecture de la liasse fiscale. Toute personne souhaitant mettre en place un suivi de son activité professionnelle
Nom du formateur :	Michèle ESPILONDO
Qualification du formateur :	Formatrice expérimentée (expérience bancaire de 20ans, diplômée Master 2, consultante auprès des Dirigeants d'entreprise)
Lieu de formation :	A définir (possibilité de formation sur site)
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun prérequis pour cette formation
Objectifs de la formation :	Etre capable de lire et d'analyser une liasse fiscale Mettre en place un suivi opérationnel de pilotage d'activité dans son entreprise
Modalité :	Présentiel
Formacode :	13382
Délai d'accès :	Entre la signature de la convention ou du contrat et la prestation de formation, un délai minimum de 1 mois et maximum de 1 an est possible.
Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes	En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir les notions de la formation.

chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :	La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.
Contact :	<p><u>Coordonnées de contact :</u> Mail : mich_marini@hotmail.com Tel : 06 99 02 63 43</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
Moyens Pédagogiques :	Méthodes expositive, expérientielle, cas pratiques
Moyens Techniques :	Documents écrits (supports formation), exemples de bilans et de comptes de résultats anonymes
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	Aucun travail en amont de la formation n'est demandé au stagiaire. Des cas pratiques seront travaillés pendant la journée de formation
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 48h à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Handicap :	<p>Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.</p> <p>Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p> <p>Cependant certains types de handicap peuvent rendre impossible l'apprentissage du domaine ici étudié.</p>

Prix	1900 € TTC TVA non applicable : art.293 B du CG Nous contacter pour les modalités de règlement
-------------	--